

Lettre de mission

Vice-présidence Formation et de la CFVU

■ DOMAINE : FORMATION

■ DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence de la formation et de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) est chargée de la définition et de la promotion de la ligne politique de l'université sur l'offre de formation initiale et continue et le règlement des études, en lien avec l'ensemble de l'équipe politique. Pour mettre en œuvre ces missions, elle travaille en lien étroit avec les vice-présidences du domaine formation. La vice-présidence, dans le cadre de ses missions, travaille également en lien étroit avec les vice-présidences concernées, la vice-présidence étudiante, ainsi que les chargés de mission et groupes de travail assurant des actions transversales.

■ MISSIONS RÉCURRENTES :

La vice-présidence est chargée de la préparation des séances de la commission de la formation et de la vie universitaire. À ce titre, elle élabore l'ordre du jour et assure le suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés. Elle assure le bon déroulement du débat démocratique au sein de la CFVU et est également chargée des relations avec les élus, les organisations qui y sont représentées et les personnalités extérieures. Elle s'appuie pour cette mission sur le cabinet de la Présidence et sur la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE).

La vice-présidence anime le domaine "Formation" en réunissant à intervalles réguliers les vice-présidences qui y sont rattachées. Dans le cadre du projet de Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances (COMP), elle anime les groupes de travail qui se rattachent à son domaine. Elle participe au COMEX Erasme.

La vice-présidence a pour mission de développer la stratégie de l'établissement en termes d'offre de formation, en cohérence avec le projet d'établissement. Pour réaliser ces missions, en lien avec l'équipe politique et les services de la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), elle met en place les outils de pilotage de l'offre de formation et élabore une stratégie visant à :

1. Assumer notre mission de service public ;
2. Attirer et retenir les meilleurs étudiants ;
3. Accompagner les équipes pédagogiques ;
4. Renforcer l'offre de formation en alternance et tout au long de la vie ;
5. Instruire la soutenabilité humaine et financière de l'offre de formation.

Plus spécifiquement, et en lien avec les directeurs de composantes, sur le volet (2), il s'agit de développer une offre de formation d'excellence en licence, de créer des masters attractifs aux

positionnements originaux, et de mettre en place une politique de communication active à destination de nos différents publics.

Sur le volet (4), il s'agit de poursuivre, avec la Difpro, l'effort de développement de la formation en alternance, qui est tout autant un moyen d'amélioration de l'intégration professionnelle de nos étudiants que d'atténuation des inégalités sociales. Il en va de même pour la formation continue, levier d'évolution professionnelle.

La vice-présidence inscrit son action dans une logique d'amélioration continue de la qualité, notamment dans la perspective de la prochaine évaluation HCERES et de la certification Qualiopi. Elle accompagne les réponses aux appels à projets sur le volet formation et la mise en œuvre des aspects pédagogiques des projets structurants de l'université (Erasme, Alliance Aurora...).

La vice-présidence est chargée des relations avec les partenaires académiques de l'université sur les questions de formation en lien avec les vice-présidences du domaine formation.

La vice-présidence assure le lien avec les directeurs de composante et les responsables de formation sur toutes les questions relatives à ses missions. Aussi, la vice-présidence assure le bon déroulement des opérations de recrutement des étudiants notamment via les dispositifs Parcoursup et Mon Master pour l'entrée en première année de premier et deuxième cycle dans le respect des textes réglementaires et conformément au cadrage voté dans les conseils et commissions.

La vice-présidence préside les commissions COF (Commission de l'Offre de Formation) et CDU (Commission des DU) et veille à la préparation et à l'instruction de ses dossiers.

Enfin, en lien avec le centre d'ingénierie et de développement pédagogique (CIDP), la vice-présidence veille à répondre au mieux à la demande pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs en favorisant l'expérimentation pédagogique, le partage des expériences et innovations, leur essaimage et le développement d'outils pédagogiques.

Pour atteindre les objectifs qui lui sont confiés, la vice-présidence s'appuie notamment sur les services de la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), de la Direction de la formation professionnelle (Difpro) et du Centre d'innovation et de développement de la pédagogie (CIDP).

■ ACTIONS PRIORITAIRES :

La vice-présidence, en coordination avec les autres vice-présidences du domaine formation, est chargée de co-élaborer l'offre de formation de l'université et de garantir sa soutenabilité notamment dans le cadre de l'évaluation de l'établissement par l'HCERES, du projet stratégique de l'UPEC et du futur dossier d'accréditation. Elle veille à assurer le lien formation-recherche, à développer des formations et des enseignements en lien avec la transformation sociale et écologique de la société, à permettre une bonne identification des formations par les professionnels comme par les étudiants et à garantir la diversité de l'offre de formation adaptée à la diversité des besoins du territoire. En lien avec la vice-présidence du Conseil d'Administration, elle travaillera au modèle de soutenabilité de l'offre de formation mais aussi au contrat d'objectifs, de moyens et de performance.

Pour la mise en œuvre de sa mission en matière de formation, la vice-présidence devra prioritairement :

- Mettre en place des outils de pilotage de l'offre de formation ;
- Mettre en œuvre un modèle d'estimation de la soutenabilité de l'offre de formation ;
- Accompagner le développement des formations professionnelles ;
- Renforcer les démarches qualité dans le domaine de la formation ;

La vice-présidence, en coordination avec les vice-présidences concernées, assure le lien avec l'alliance universitaire européenne Aurora pour le volet formation et vise à consolider la place de l'UPEC dans

l'alliance. Elle participe aux réunions et séminaires des vice-recteurs éducation en lien avec la vice-présidence Europe. Elle oriente son action vers l'internationalisation croissante des formations de l'UPEC et veille à la mise en valeur et à la reconnaissance des formations de l'établissement notamment autour des cinq axes stratégiques de développement.

Pour mettre en œuvre ces missions, la vice-présidence met en place des groupes de travail pluralistes, comprenant des enseignants et chercheurs, des personnels administratifs et des étudiants.

Enfin, la vice-présidence contribue à diversifier les ressources de l'université en organisant, quand les opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux appels à projets et ce, en cohérence avec la stratégie numérique de l'établissement.

■ **CONFIDENTIALITÉ ET DÉONTOLOGIE :**

La Vice-Présidence s'engage à exercer ses fonctions dans le respect des principes de déontologie et d'intégrité scientifique de l'université, ainsi que des règles de confidentialité applicables aux informations dont elle aura connaissance dans le cadre de son mandat.